



United Nations Environment Programme

برنامج الأمم المتحدة للبيئة · 联合国环境规划署

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT · PROGRAMA DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL MEDIO AMBIENTE
ПРОГРАММА ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ ПО ОКРУЖАЮЩЕЙ СРЕДЕ

Destiné uniquement aux médias ; il ne s'agit pas d'un document officiel.

COMMUNIQUE DE PRESSE

De la parole à l'action : les gouvernements adoptent des plans nationaux pour éliminer 12 produits chimiques hautement toxiques

Genève accueillera la Convention de Stockholm sur les POP du 1er au 5 mai

Genève, 27 avril 2006 – Les gouvernements qui participeront la semaine prochaine à la conférence annuelle de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP) insisteront sur les mesures pratiques déployées par les pays pour débarrasser la planète de produits chimiques qui figurent parmi les plus toxiques jamais créés.

La Convention de Stockholm, en vigueur depuis mai 2004, vise 12 pesticides et produits chimiques industriels dangereux, qui peuvent être mortels, avoir un effet immunodépresseur et cancérigène, porter atteinte aux systèmes nerveux et reproductif, et agir sur le bon développement du fœtus, du nourrisson et de l'enfant.

« Il est temps de concrétiser les promesses de la Convention de Stockholm en mettant en œuvre des activités, des politiques et des instruments spécifiques nationaux ou communautaires » a déclaré Shafqat Kakakhel, responsable en chef et Directeur exécutif adjoint du Programme des Nations Unies pour l'environnement, organisme sous les auspices duquel ce traité a été négocié.

« Cette réunion est une occasion d'examiner les premières preuves concrètes pour vérifier si la Convention permet effectivement de réduire les POP, » a-t-il ajouté.

Shafqat Kakakhel a appelé les gouvernements réunis à Genève pour souligner la nécessité d'appuyer une « reconstitution complète et suffisante des ressources du Fonds pour l'environnement mondial, compte tenu de son importance pour la Convention de Stockholm et d'autres accords internationaux. »

En vertu de la Convention de Stockholm, chaque Partie est tenue d'élaborer un plan de mise en œuvre dans les deux ans qui suivent son adhésion et, sur cette base, de définir ses priorités et de formuler des plans d'action détaillés. Les États doivent ensuite rendre compte tous les deux ans des progrès accomplis dans le sens des objectifs ainsi fixés.

Les premiers plans nationaux de mise en œuvre ont été soumis par des pays géographiquement aussi différents que la Bolivie, le Burundi, l'Égypte, le Japon, la Lettonie, la Moldavie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Niue et la Roumanie.

Une autre question est inscrite à l'ordre du jour de cette réunion : l'établissement d'un système pour rendre compte sur l'utilisation du DDT pour lutter contre les moustiques vecteurs du paludisme. Même si, à terme, la Convention prévoit l'élimination du DDT, elle prévoit que les gouvernements pourront continuer d'utiliser le DDT quelques années encore à des fins de santé publique.

Autres points à l'ordre du jour : le renforcement d'un réseau mondial de surveillance des niveaux de POP dans l'environnement ; l'efficacité de la Convention ; l'assistance technique ; les ressources financières ; le premier examen du mécanisme financier ; les méthodes de réduction des rejets de dioxines et de furanes ; le non-respect et la responsabilité ; le redressement

La liste initiale de 12 POP couvert par la Convention comporte 9 pesticides (l'aldrine, le chlordane, le DDT, la dieldrine, l'endrine, l'heptachlore, l'hexachlorobenzène, le mirex et le toxaphène) ; 2 produits industriels (le PCB et l'hexachlorobenzènes, aussi utilisé comme pesticide) ; et des sous-produits non intentionnels, notamment les dioxines et les furanes.

Au cours des années à venir, les gouvernements désigneront d'autres substances chimiques à ajouter à la liste ; la première série de 5 nouveaux produits fait actuellement l'objet d'un examen technique et la décision finale sera prise dans 2 ou 3 ans.

Quelque 130 pays sont attendus à Genève à cette deuxième réunion de la Conférence des Parties à la Convention (COP 2), auxquels viendront s'ajouter plus de 50 représentants de la communauté de l'industrie, de l'environnement et des ONG.

Le niveau de risque varie d'un POP à l'autre mais ils partagent tous 4 propriétés : haute toxicité ; stabilité et persistance – leur décomposition en des formes moins nocives prend souvent des années, voire des décennies ; évaporation et transport sur de longues distances par l'air ou l'eau ; accumulation dans les tissus adipeux de l'homme et de l'animal.

Tout être humain, où qu'il vive sur terre, porte en lui des traces de POP. Un phénomène appelé « effet sauterelle » permet en effet aux POP d'être transportés dans l'atmosphère, par une succession d'évaporation et de dépôts, vers des régions très éloignées de leur source initiale.

Il existe certes des produits de remplacement à la plupart des POP, dont l'adoption se heurte toutefois souvent aux coûts élevés, à la sensibilisation insuffisante du public ou au manque d'infrastructures et de technologies adaptées. Il reste donc à trouver des solutions qui correspondent aux propriétés et aux utilisations spécifiques de chaque produit, et qui tiennent compte des conditions socio-économiques et climatiques de chaque pays.

Avis aux journalistes : Pour de plus amples informations, veuillez contacter Michael Williams, attaché de presse de la conférence, +41-22-917 8242; +41-79-409-1528 (mobile), ou michael.williams@unep.ch ; Nick Nuttal, porte-parole du PNUE, +254 207 623084, +254 (0) 733 632755 (mobile) ou nick.nuttall@unep.org ; ou encore Elisabeth Waechter, +254 207 623088 ou Elisabeth.Waechter@unep.org